

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis du 15 décembre 2020 de l'Autorité de la statistique publique sur le projet de décret modifiant les missions et l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication

NOR : ECOO2035580V

Vu le décret n° 2009-250 du 3 mars 2009 modifié relatif à l'Autorité de la statistique publique, notamment son article 1^{er}, alinéa 3 ;

Vu le projet de décret modifiant les missions et l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication transmis le 9 décembre 2020,

L'Autorité de la statistique publique émet un avis favorable sur le projet de décret modifiant les missions et l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication, les éléments nouveaux contenus dans ce projet de décret pour ce qui concerne le service statistique du ministère de la culture (DEPS, département des études, de la prospective et des statistiques) affirmant bien l'indépendance professionnelle du DEPS et le rôle de coordination de l'INSEE.

Le présent avis sera adressé, d'une part à la ministre de la culture et de la communication, d'autre part au directeur général de l'INSEE.